

ATE-JURA

Comptabilité 2022

Avant révision

25.05.23

2022

BILAN

ACTIFS			
	31.12.2022	31.12.2021	Remarques et information
Compte courant BCJ 016.271-01	21 664,40	40 899,25	
Créances clients (provisions 2020)	--	-1 220,80	
Créances sous-locataires H24	1 750,00	720,80	
Provision sur débiteurs (Ducroire)	-1 750,00	--	Provision location risque de perte locataire
Charges constatées d'avance (AT)	270,00	--	
Actifs circulants	21 934,40	40 399,25	Liquidités suffisantes pour 2023
Garantie loyer auprès de BCJ Cpte 021.041-02	2 399,50	2 399,50	
Créance commune de Delémont (cartes journalières)	51 000,00	51 000,00	
Mobilier et installations	9 750,00	9 750,00	
Appareils et ordinateurs	5 789,00	5 789,00	
Fonds d'amortissements (1510 et 1540)	-15 539,00	-13 366,00	Valeur comptable du mobilier est appareils = CHF 2173
Actifs immobilisés	53 399,50	55 572,50	
TOTAL ACTIFS	75 333,90	95 971,75	

PASSIFS			
	31.12.2022	31.12.2021	Remarques et information
Provisions (augmentation énergie/chauffage)	1 500,00	--	Décompte chauffage intervient à fin juin.
Passifs transitoires	150,00	--	Frais de conciergerie à payer
Dettes à court terme	1 650,00	--	
Capital social	77 771,75	73 320,75	
Réserve pour local et investissements	18 200,00	18 200,00	Deux ans de location et remise en état éventuelle
Résultat (Bénéfice +, Perte -)	-22 287,85	4 451,00	
Fonds propres	73 683,90	95 971,75	
TOTAL PASSIFS	75 333,90	95 971,75	

ATE-JURA

Comptabilité 2022

Avant révision
25.05.23
2022

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS				
	2022	Budget	2021	Remarques et information
Encaissement des cotisations (ATE-CH)	29 484,45	29 515,45	29 684,75	
Revenus des sous-locations	18 920,00	19 640,00	19 520,00	
Revenus nets des cartes journalières	1 179,00	650,00	1 088,75	
TOTAL PRODUITS	49 583,45	49 805,45	50 293,50	Produits conformes au budget

CHARGES				
	2022	Budget	2021	Remarques et information
Achats de prestations (Secrétariat)	36 053,45	32 240,00	11 650,00	Augmentation des prestations de la secrétaire générale dans les différents dossiers et les actions liées à la mobilité.
Achat de prestations (Divers)	--	--	1 075,65	Site internet
Soutien d'actions en faveur de la mobilité	1 100,00	--	--	Abri vélo St-Ursanne et Noctambus
Projet Pedibus	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
Charges directes et de projets	39 153,45	34 240,00	14 725,65	
Loyer	12 000,00	12 000,00	12 000,00	
Frais de conciergerie, consommables etc.	2 806,40	1 920,00	2 518,80	Y.C. nouveau visuel vitrine et frais de gestion FICD
Chauffage et charges annexes	4 976,92	2 640,00	2 458,20	Augmentation des acomptes, et constitution d'une provision
Assurances	703,45	800,00	701,55	
Charges d'énergie, eau et déchets	727,95	660,00	441,25	
Matériel de bureau	13,55	--	--	
Littérature technique, journaux, revues	522,45	150,00	--	
Internet et site web	343,30	1 000,00	--	
Communication et réseaux	1 860,00	2 280,00	1 860,20	
Frais de port	387,50	350,00	136,70	
Frais de conseils et fiduciaire	350,00	--	220,00	
Consommables	432,25	500,00	51,30	
Imprimés publicitaires, matériel de publicité	2 310,15	1 000,00	--	
RP et prospection	76,60	1 400,00	1 291,35	
Soutiens et cotisations à d'autres ass.	211,00	3 600,00	461,00	
Charges AG, Comité, représentation	2 455,35	2 600,00	1 218,40	
Frais divers	350,00	--	--	
Amortissement et ajustement de valeur des postes sur les actifs immobilisés	2 173,00	2 500,00	7 588,63	
Charges financières	17,98	200,00	147,67	
Charges d'exploitation (hors secrétariat)	32 717,85	33 600,00	31 095,05	Charges conformes au budget

ATE-JURA

Comptabilité 2022

Avant révision

25.05.23

2022

CHARGES				
	2022	Budget	2021	Remarques et information
Charges extraordinaires	--	5 000,00	21,80	Constitution d'une provision pour assurer les obligations liées au local en cas de perte de locataires
Résultat extraordinaire	--	5 000,00	21,80	
TOTAL CHARGES	71 871,30	72 840,00	45 842,50	
Résultat (Bénéfice +, Perte -)	-22 287,85	-23 034,55	4 451,00	

CENTRES DE COÛT ET DE PROFIT				
	2022	Budget	2021	Remarques et information
Local H24				
Charges liées au local	22 371,27	20 300,00	19 278,45	
Produits liés au local	-21 340,00	-19 640,00	-19 520,00	
Résultat H24 (- profit, + charge)	1 031,27	660,00	-241,55	

**PAUL-ANDRÉ
HOULMANN**
Gestion & Conseils



Rière Vasou 19
2882 Saint-Ursanne
(Adresse de correspondance)
079 703 66 78 (portable)

Rue Saint Maurice 17
2852 Courtételle
(Bureau administratif)
032 426 83 08 (bureau)

Paul-André Houlmann
Gestion & Conseils
Rière Vasou 19
2882 Saint-Ursanne

Association
ATE - SECTION JURA
Rue de l'Hôpital 24
2800 DELEMONT

Tél : 079/ 703 66 78
paulandre.houlmann@agrijura.ch

St-Ursanne, le 11 juin 2023

VERIFICATION DES COMPTES 2022 DE L'ASSOCIATION « ATE - SECTION JURA »

Rapport destiné à l'Assemblée générale de l'Association

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons établi et contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et notices) de l'Association « ATE - SECTION JURA » et ce, pour l'année comptable 2022. Il ressort de cette vérification qu'une perte de CHF *21'256.58 (en comptes consolidés avec la gestion du local H24), pour un total d'actifs de CHF *75'333.90.

Nous nous permettons de vous rappeler que, conformément à vos statuts, nous n'avons pas autorité pour approuver vos comptes. La responsabilité en incombe à l'Assemblée générale, alors que notre mandat consiste uniquement à transmettre une appréciation sur l'établissement des comptes présentés, sans pour autant juger de sa conformité au sens du Code des Obligations.

Nos investigations nous ont permis de ne constater aucun dysfonctionnement ou manquement dans l'élaboration de la comptabilité, passée sous revue. De ce fait, nous ne pouvons que vous recommander l'approbation des comptes annuels, tels qu'ils vous sont soumis, ainsi que la proposition relative au report du résultat, dans le compte « capital social de l'association ».

Au terme de notre rapport, nous tenons à préciser que l'analyse ci-dessus a été effectuée sur la base des documents fournis. Nous ne saurions être tenus pour responsable des pertes et dommages, de quelque nature que ce soit, en particulier les dommages directs, indirects ou consécutifs qui auraient été occasionnés par l'utilisation des recommandations mises à disposition, respectivement par l'utilisation d'informations erronées ou incomplètes.

Paul-André Houlmann
Gestion & Conseils